

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tipasa
Adresse : Cité administrative AU1 TIPASA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N°06/AT/DOT TIPASA /2022

La Direction Opérationnelles des Télécommunications de Tipasa lance un Avis d'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **Travaux de maintenance et de développement de la canalisation pour le réseau FTTx(Contrat d'adhésion)**

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le présent appel d'offres s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales de droit Algérien qualifiées et classifiées dans l'un des domaines des travaux de **génie civil, travaux publics, travaux bâtiment et Hydrauliques**, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation des projets de maintenance et développement de la canalisation pour le réseau FTTX réparti selon les deux paliers suivants :

Palier 01 :

Concerne les projets dont la distance est **supérieure à 600 mètres linéaires** (artère) ;

Les soumissionnaires concernés sont toutes personnes physiques ou morales de droit Algérien qualifiées dans l'un des domaines des travaux publics, hydrauliques, travaux bâtiments, Génie civil, classifiées dans la catégorie Deux (2) à neuf (9). Justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

1. Une copie du registre de commerce électronique portant le code des activités liés aux domaines cités supra ;
2. Une copie du **dernier** certificat de qualification et classification professionnelle dans l'une des catégories professionnelles de (2 à 9) dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en **cours de validité** le jour de dépôts des offres ;
3. Deux 02 références professionnelles au minimum durant les 05 dernières années dans l'un des domaines cités ci-dessus, justifiées par **l'un** des documents suivants délivrés par le maître d'ouvrage :
 - Une copie de l'attestation de bonne exécution ; **ou**
 - Une copie du PV de réception provisoire sans réserves ; **ou**
 - Une copie du PV de réception définitive sans réserves ; **ou**
 - Une copie de l'attestation de service fait sans réserves.

Palier 02 :

Ce palier concerne les projets dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètre linéaire (**artère**).

Les soumissionnaires concernés sont toute personne physique ou morale de droit algérien **qualifiée** dans l'un des domaines des travaux publics, travaux d'hydraulique, travaux de bâtiment ou travaux de génie civil justifiant leurs qualifications par les documents probants

obligatoires suivants :

1. Une copie du registre de commerce électronique portant le code des activités liés aux domaines cités supra ;
2. Une copie du dernier certificat de qualification catégorie une (01) et classification professionnelle dans l'une des catégories professionnelles et dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en cours de validité le jour de dépôts des offres.

NB :

- Pour les entités relevant du dispositif d'aide de l'État ; soit l'ANGEM, CNAC ou ANADE, ces dernières doivent justifier leurs qualités par une copie de la décision administrative d'octroi de ces avantages de l'État émanant de l'une des agences nationales ; ANGEM- CNAC ou ANADE en plus des documents obligatoires cités supra ;
- Les soumissionnaires ne peuvent soumissionner que pour l'un des deux paliers 01 ou 02, et l'attribution se fera pour un seul palier conformément aux conditions d'éligibilités pour chaque palier ;
- Les soumissionnaires doivent obligatoirement mettre à la disposition du projet tout le matériel nécessaire. Cette obligation doit être matérialisée par un engagement formulé selon le modèle joint en annexe 05 ;
- Toute offre dont les conditions d'éligibilités précitées sont incomplètes ou absentes sera automatiquement rejetée.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tipasa
Département Achats et logistique
Service Achats
Adresse : Cité administrative AU1 TIPASA

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de **huit mille dinars algériens (8000.00DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire **N°00 100 438 0300 000 133/58.Agence BNA : TIPASA**

Présentation des offres :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que sur chaque pli correspondant la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ».

- I. Le dossier administratif comprend l'original des documents administratifs en format Papier et support électronique.**
- II. L'offre technique comprend l'original des documents techniques en format Papier et support électronique.**
- III. L'offre financière comprend l'original des documents financiers en format Papier et support électronique.**

Les trois (03) enveloppes susmentionnées doivent être insérées dans **une enveloppe fermée et anonyme**, comportant la mention " À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et

d'évaluation des offres - Appel d'offres N° 06/AT/DOT TIPASA /2022 - Objet de l'appel d'offres" comme indiqué ci-dessous

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITÉS MINIMALES N°N° 06/AT/DOT TIPASA /2022
(Travaux de maintenance et de développement de la canalisation pour le réseau FTTx
(Contrat d'adhésion)
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET
D'EVALUATION DES OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tipasa
Département Achats et logistique
Service Achats
Adresse : Cité administrative AU1 TIPASA**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours** de **08h00 à 14h:00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web d'Algérie Télécom.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.